



Technicien(ne) informatique

TOUS SECTEURS

FONCTION
SUPPORT

En quelques mots

Le/la technicien(ne) informatique assure la maintenance du matériel informatique, c'est-à-dire des ordinateurs et des périphériques, comme les imprimantes ou les scanners. Il/elle installe également les nouveaux équipements et les logiciels auprès des utilisateurs de son entreprise tout en s'assurant de leur bon fonctionnement.

Autres appellations

Technicien(ne) support en informatique



Environnement de travail

Au service des utilisateurs, le/la technicien(ne) informatique se rend dans tous les services où les problèmes surviennent, en fonction des demandes. Ses horaires sont généralement fixes.



Comment accéder à ce métier ?

Ce métier est accessible à partir de Bac+2 : BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques, BTS en électronique, électrotechnique ou maintenance industrielle, DUT Informatique et génie informatique, DUT Informatique et systèmes industriels, DUT Services et réseaux de communication. Des titres professionnels permettent également d'exercer ce métier : Titre professionnel Technicien d'assistance en informatique, Titre professionnel Technicien réseaux et télécommunications d'entreprise, Titre professionnel Technicien supérieur en réseau informatique et télécommunications, Titre professionnel Technicien supérieur gestionnaire en ressources informatiques.

Ce métier est également accessible avec un CAP/BEP en bureautique, reprographie,... ou avec une expérience professionnelle dans le secteur de l'informatique.

Perspectives professionnelles

Après plusieurs années d'expérience acquises en tant que technicien(ne) informatique, il/elle peut être en charge d'une équipe de technicien(ne) en devenant Responsable informatique.



Ils parlent de leur métier

“ Technicien informatique depuis 2 ans, je suis là pour aider au mieux les salariés de mon entreprise à résoudre leur problème informatique. Que ce soit un problème de connexion ou de logiciel, j'interviens soit en les guidant par téléphone, soit en intervenant sur place. Mon objectif principal est de les satisfaire au mieux en résolvant les dysfonctionnements qu'ils rencontrent. Je côtoie donc tous les interlocuteurs de l'entreprise et doit faire preuve d'écoute et de patience.

”